

Durant le 1^{er} confinement, le réseau Anact-Aract a travaillé pour adapter son offre de services au nouveau contexte, et a ainsi pu être réactif lorsque le ministère du Travail a demandé, ce que le réseau pourrait proposer pour accompagner la reprise d'activités.

Ce dispositif a pu être construit et être concrétisé le 19 Mai 2021 par un communiqué de presse de la Ministre :

« Le ministère du Travail lance à partir du 19 Mai « Objectif reprise » un dispositif pour sécuriser la reprise ou la poursuite de l'activité des TPE-ME post-confinement en agissant sur l'organisation du travail, la prévention des risques et les relations sociales. »

OBJECTIF REPRISE : UN DÉFI RELEVÉ



OBJECTIF REPRISE



OBJECTIF REPRISSE : UN DÉFI RELEVÉ

L'Aract-Itt Martinique s'est entièrement mobilisé dans cette période pour participer à la construction « au fil de l'eau » de ce dispositif avec la participation de Marie-Claude Balmy en tant que référente.

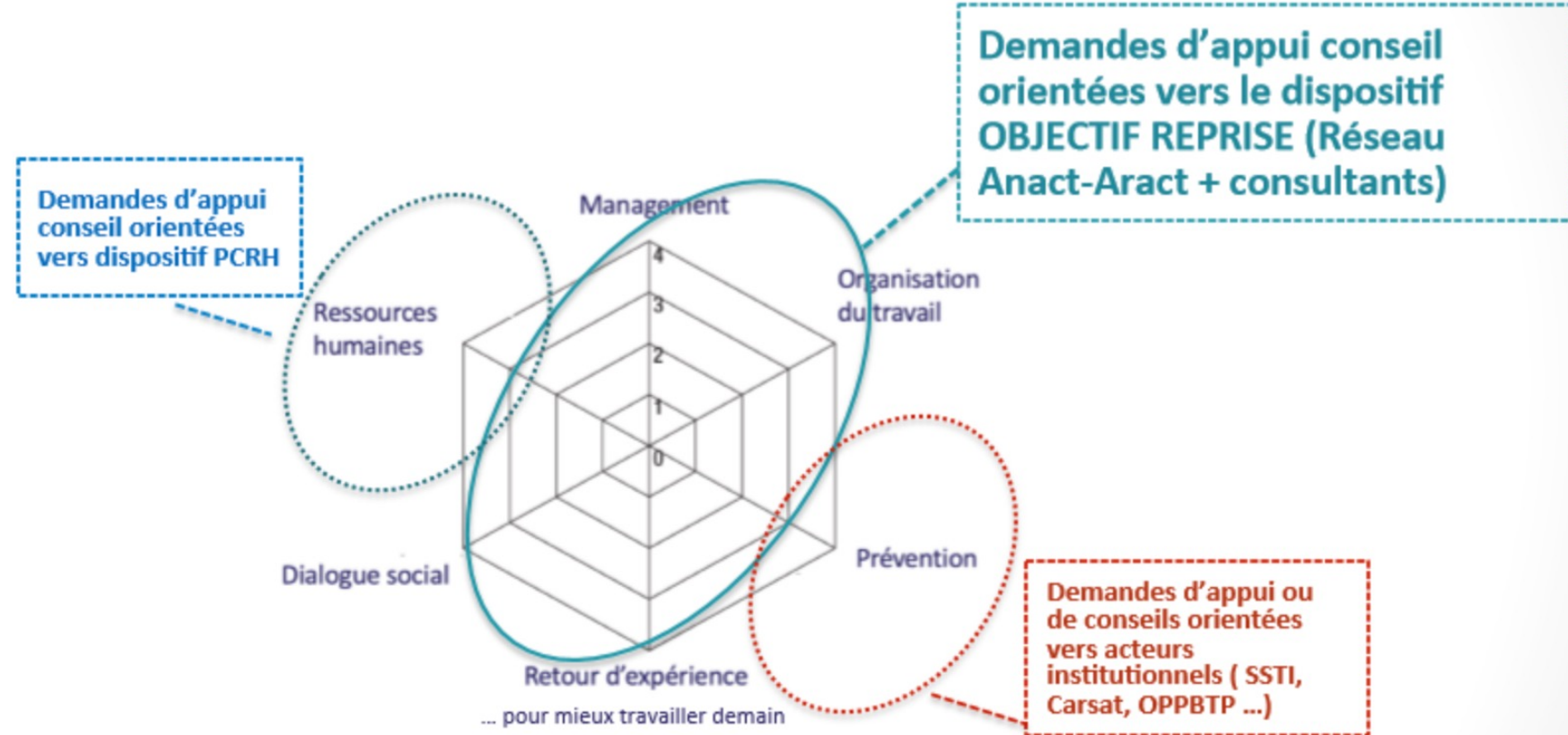
OBJECTIF REPRISE : UN DÉFI RELEVÉ

Objectif Reprise est un dispositif qui a eu pour ambitions :

- Apporter un appui collectif, ou le cas échéant individuel, aux entreprises de moins de 250 salariés pour les aider à adapter et faire évoluer :
 - leurs mesures de prévention;
 - leurs pratiques de gestion des RH;
 - l'organisation et les modalités même de réalisation du travail.
- Le dispositif développe une offre qui va de la réponse immédiate à l'accompagnement plus approfondi afin d'aider les entreprises à organiser la poursuite ou reprise d'activité en s'appuyant notamment sur la conduite de retours d'expérience associant :
 - Le management;
 - Le dialogue social.

OBJECTIF REPRISE : UN DÉFI RELEVÉ

6 axes de réflexions



OBJECTIF REPRISE : UN DÉFI RELEVÉ



ITT - MARTINIQUE

Un espace unique sur le travail & le dialogue social